



Cità di
Portivechju



Portivechju

PEDT 2023 - 2026



Table des matières

I Le diagnostic.....	2
Le territoire.....	2
Présentation	2
Atouts et contraintes.....	3
Les actions existantes.....	4
Les actions menées par la direction des 3S (solidarité, Santé, social)	4
Les actions menées par la direction de l'action culturelle	5
Les actions menées par la direction de l'éducation	6
Les actions menées par la direction jeunesse et sports.....	7
Les actions menées par la cellule environnement et développement durable	7
II Le projet territorial	8
Le public concerné.....	8
Les objectifs.....	9
Un projet éducatif au service du bien-être de l'enfant et du bien vivre ensemble	9
Un projet éducatif prenant en compte les grands enjeux de demain	12
Un projet éducatif proche de son territoire.....	14
III La mise en œuvre des activités	16
L'organisation	16
Les différents temps concernés	16
Les modalités d'inscription au sein de la direction de l'éducation	16
Les modalités d'inscription au sein des autres services communaux.....	17
Les modalités d'information aux familles	17
Les moyens humains mobilisés	17
Les activités proposées.....	19
Le plan mercredi.....	20
IV La gouvernance et l'évaluation du PEDT.....	22
Les missions du COPIL	22
La composition du COPIL.....	22
L'évaluation du PEDT.....	23
V Annexes.....	25
Annexe 1 : les axes et objectifs retenus	25
Annexe 2 : Tableau des activités	PJ
Annexe 3 : Projet éducatif ALSH 2022.....	PJ

I Le diagnostic

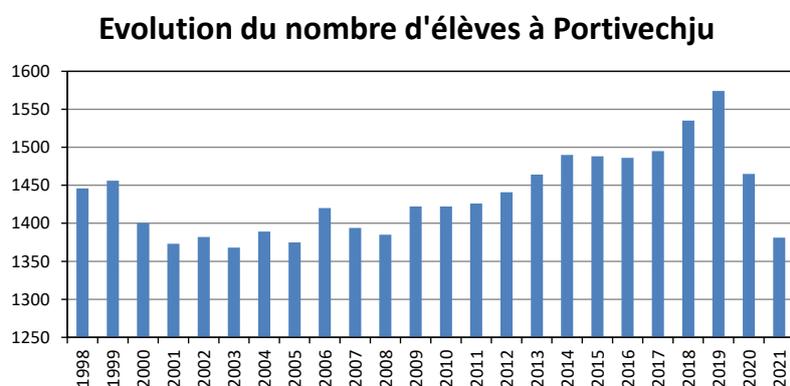
Le territoire

Présentation

Portivechju, situé sur l'axe Nord-Sud de la côte Est de l'île, est la troisième ville de Corse par sa population mais également par sa superficie. Elle est bordée au nord par les reliefs de l'Uspidali, à l'est par la mer Tyrrhénienne et à l'Ouest et au sud par la plaine d'Avretu.

Lors du dernier recensement de 2018 la commune comptait 11 748 habitants¹ répartis sur 168,65 km². 17,4% de la population était âgée de moins de 15 ans. Cette proportion a diminué depuis 2008 (18,7%) malgré un fort rebond en 2013 (21%). A l'inverse, la part de la population âgée de plus de 60 ans est en hausse et représente 25% en 2018, contre 21,8% en 2008.

De la même façon, les effectifs des écoles maternelles et élémentaires ont connu des évolutions importantes lors de ces dernières années, comme le montre le graphique ci-dessous.



Après un pic historique de 1 575 élèves inscrits lors de l'année scolaire 2019-2020, les effectifs ont diminué jusqu'à passer, pour la première fois depuis 2008, sous la barre des 1 400 élèves lors de l'année scolaire 2021-2022.

La commune de Portivechju est un territoire regroupant des personnes d'origine diverse. 18% de la population est de nationalité étrangère², soit le double de la proportion régionale (9%). Cette diversité culturelle permet aux élèves d'évoluer dans un environnement varié et la commune reste particulièrement attentive à ce que la diversité soit présente sur chaque site scolaire.

La ville de Portivechju cherche également à valoriser le patrimoine culturel local, en particulier la langue corse. La commune compte 49 classes bilingues sur un total de 68, et deux sites scolaires (Murateddu et A Ternità) sont entièrement bilingues. Depuis la rentrée

¹ Données INSEE, issues des exploitations principales des RP2008, RP2013 et RP2018.

² Données INSEE, RP2016.

2021 une enquête communale est menée auprès des parents d'élèves entrant en petite section pour mesurer la volonté de suivre un parcours bilingue Français/Corse. Pour la rentrée prochaine, ce sont plus de 77% des élèves qui souhaitent suivre ce type de parcours.

Enfin, la commune de Portivechju fait également partie de la Communauté de Communes du Sud Corse (CCSC) dont elle est la ville centre et dont elle accueille 50% de la population. Au total ce sont sept communes qui constituent la CCSC : Bunifaziu, Figari, Lecci, Monacia d'Auddè, Pianottoli-Caldareddu, Portivechju et Sotta, pour un total de 21 000 habitants.

Atouts et contraintes

70% du territoire communal est constitué de forêts et de milieux semi-naturels, à l'opposé, moins de 10% est occupé par des zones urbanisées ou des zones industrielles³. De nombreux hameaux, *i pasciali*, sont implantés autour de la ville comme par exemple Murateddu, U Pricoghju ou encore a Ternità. Cette situation géographique et sociale fait que la commune est concernée à la fois par des problématiques relatives aux communes littorales, aux communes de montagne et aux communes rurales.

L'équipement culturel de la commune est un des points fort. Le nombre de m² culturel est conséquent rapporté à la population (8 775,36 m² d'équipements culturels publics pour 11 748 habitants), ce qui permet de multiplier les initiatives et l'accueil du plus grand nombre. La dépense d'équipement éligible à minima par habitant pour une bibliothèque municipale est de 0,07 m². Portivechju a dans ce domaine une offre bien supérieure puisque l'Animu met à disposition du livre une surface couverte de 0,10m² environ. L'Animu est par ailleurs un outil neuf et particulièrement bien équipé pour proposer des activités culturelles transversales, avec des outils de pointe comme par exemple le musée numérique *la Micro Folie*.

Du fait de sa superficie et de son habitat diffus, le transport des élèves entre les différentes écoles et équipements (sportifs, culturels) reste une véritable contrainte. Malgré l'utilisation de la navette *a Berlina* de la CCSC, le transport représente un coût important, principalement pour les écoles éloignées de la ville. Pour répondre à ce besoin de mobilité, la direction de l'action culturelle envisage également de faire l'achat d'un bibliotruck qui permettrait de se rendre dans les villages du territoire et dans les écoles afin d'aller à la rencontre des usagers, pour le prêt de livres bien sûr, mais aussi pour proposer des animations autour du livre et autour d'un café.

Du fait de la structure de son activité économique, marquée par la saisonnalité, les besoins périscolaires et extrascolaires de la population varient fortement tout au long de l'année. L'exemple le plus frappant est celui des ALSH de la commune qui doublent leur capacité lors des vacances estivales. De la même façon les services de cantine et de garderie augmentent leurs activités à l'approche de l'été.

³ Données issues de la base de données européenne Corine Land Cover (CLC).

Les actions existantes

La politique éducative de la commune s'exprime dans des champs d'interventions et des temporalités différents. Le territoire de Portivechju offre une pluralité d'activités établies en collaboration avec les services de l'Etat, les services territoriaux et les associations. Ces activités sont menées par l'exécutif municipal actuel depuis juillet 2020, principalement au sein du Pôle population (Education, Culture, Santé-Social-Solidarité, Sport).

Les actions menées par la direction des 3S (solidarité, Santé, social)

La direction des Solidarités de la Santé et du Social (3S) a comme objectif de définir et mettre en place la stratégie communale en matière de :

- Santé (promotion de la santé, contrat territorial local, contrat local de santé mentale...)
- Social (création et animation d'un espace France services, logement d'abord, aide alimentaire ...)
- Solidarités (accompagnement des aidants, mise en place d'actions type Octobre rose, violences faites aux femmes)
- Petite enfance (soutien à la parentalité, crèche)
- Politique de la ville (contrat de ville, PRIR, gestion urbaine de proximité, future maison de quartier)

Dans le cadre du Contrat de ville, la direction des 3S a mis en place des actions en matière de continuité éducative et de soutien à la parentalité à destination des quartiers prioritaires de la ville. En 2022, la commune va développer des nouveaux projets pédagogiques avec pour objectif de réduire les inégalités scolaires (rattrapage scolaire, soutien scolaire et préparation au Brevet encadré par des professionnels de l'éducation).

Toutefois l'objectif est également de maintenir les sessions de CLAS classique qui doivent favoriser l'ouverture sociale, l'accès à la culture et aux loisirs, en plus des objectifs de réussite éducative et d'apport en méthodologie. Voici plusieurs exemples d'actions menées par la direction des 3S :

- Le dispositif CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire) du Contrat de Ville et financé par la CAF. Lors de l'année scolaire 2021-2022 ce dispositif concernait 72 élèves dont 10 en maternelle (Coup de pouce CLA, atelier langage oral), 10 au CP (Coup de pouce CLE, lecture), 42 du CE1 au CM2 (CLA) et 10 en 6e (CLAS collège, méthodologie liaison CM/6e). Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'Ecole, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire.
- Le réseau écoute d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), lui aussi financé par la CAF. Il a pour ambition de redonner confiance aux parents et de les aider à assurer leur rôle parental. Les actions développées dans le cadre des REAAP

s'adressent à toutes les familles dans un souci de prévenance et de réassurance des parents, contrairement à de nombreux autres dispositifs, il ne vise pas un segment particulier de public.

Les questions éducatives constituent un enjeu majeur pour la politique de la ville dont l'ambition réaffirmée est « *d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants* » (art. 1 de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine).

La mise en œuvre de la refondation de l'éducation prioritaire et de la réforme de la politique de la ville depuis 2014, répondent à une même volonté de lutter contre les inégalités territoriales et sociales qui se traduisent notamment par des écarts importants de réussite scolaire entre les élèves résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, et la moyenne nationale.

Les actions menées par la direction de l'action culturelle

Le service, autrefois des « Affaires culturelles », a été transformé en Direction de l'Action Culturelle. Outre la volonté politique d'affirmer le projet culturel comme levier de transformation et de réappropriation d'un environnement, au sens large, particulièrement sensible, la direction propose des animations, des ateliers, de la médiation pour tous les publics ainsi que des actions en langue corse.

Plusieurs lieux directement gérés par la direction accueillent les actions :

- L'Animu, la médiathèque ouverte le 21 juin 2021 et animée comme un tiers-lieu
- Le Bastion de France, lieu d'exposition et de visite patrimoniale qui abrite une exposition permanente consacrée au patrimoine de la commune (matériel, immatériel et naturel)
- Le Centre culturel, scène de spectacle et lieu d'accueil de congrès, intégré à l'Espace Jean-Paul De Rocca Serra qui abrite également la Cinémathèque régionale de Corse.
- La salle polyvalente (ancienne caserne des pompiers) louées à des associations et des particuliers

Parmi les actions proposées par la direction de l'action culturelle nous pouvons noter que :

- Près de 2 830 élèves de la maternelle à la terminale, de la commune mais aussi de la CCSC (Monacia et Figari), les ALSH de Portivechju et de Lecci ont fréquenté les ateliers et les manifestations qui sont proposées à l'Animu (spectacle vivant, contes, animations Micro Folie, expositions, écriture, arts plastiques, musique ...).
- L'acquisition d'un fonds documentaire ciblé enfance-jeunesse a permis d'enregistrer une très forte adhésion des 2-5 ans et des 5-14 ans. Ils constituent le groupe qui emprunte le plus d'ouvrages, soit 3 200 titres différents.
- Des ateliers réguliers permettent l'accès aux NTIC et un ensemble d'outils informatique en libre-service.

- Une programmation de spectacles vivants et d'ateliers sont proposés au sein des écoles.
- Des partenariats avec les associations pour faire vivre les lieux et la culture sous toutes ses formes : les recycleries, les conférences et expositions mathématiques, l'enregistrement de podcasts liés au théâtre
- Le numérique et les nouvelles technologies : à travers la culture gaming, l'accès au patrimoine via la Micro Folie et le musée numérique ou encore le projet de créer un Smart Ortu (un outil pédagogique à base d'objets connectés qui donnent des indicateurs sur le vivant).

Les actions menées par la direction de l'éducation

La direction de l'éducation est en charge de la gestion de près de 100 agents municipaux répartis sur les 8 écoles de la commune, ainsi que des relations avec les différentes directions d'école. De nombreuses actions sont menées :

- Pour lutter contre les inégalités alimentaires et pour favoriser une alimentation durable, la commune de Portivechju a répondu à l'appel à projet de l'Éducation nationale « Petits déjeuners à l'école » pour l'année 2022. L'expérience est menée une fois par semaine dans les trois écoles maternelles volontaires (79 élèves). L'objectif est de généraliser le dispositif à toutes les classes maternelles à partir de janvier 2023.
- Les ALSH 3/6ans et 6/12ans, sont ouverts le mercredi en journée complète depuis le mois de janvier 2022 pour répondre à une demande croissante des familles portovecchiaises.
- La nécessité de trouver un lieu adéquat pour les activités périscolaires et extrascolaires fait qu'à partir d'avril 2022, les ALSH 6/12ans, jusqu'alors accueillis dans les écoles, ont été installés, en collaboration avec la direction des Sports, sur le site du Pruneddu. Les enfants bénéficient ainsi des infrastructures sportives du site (gymnase, terrain de foot, courts de tennis, parcours santé) et donc d'un lieu plus adapté aux activités éducatives de loisir. L'accueil de l'ALSH 3/6ans, au Pruneddu est programmé pour 2023/2024. Cependant, au vu des travaux d'aménagements spécifiques inhérents, il dépendra de l'éventuelle éligibilité du projet au Plan mercredi.
- Dans le cadre de sa politique éducative inclusive, la commune a organisé l'accueil d'un enfant en situation de handicap au sein de son ALSH 6/12 ans avec l'embauche d'un saisonnier dédié. Depuis le mois de septembre 2022, en complément des UE ULIS, UP2A et de l'UPPSI, la commune a ouvert deux UE à profil autistique (une maternelle et une élémentaire) en partenariat avec l'ARS et l'ARSEA, afin de prendre en compte les besoins des publics scolaires à besoins spécifiques.

Les actions menées par la direction jeunesse et sports

La direction jeunesse et sports de la commune de Portivechju comprend deux services :

- Le service équipements sportifs, qui est en charge de la gestion de deux installations (COSEC et Pruneddu).
- Le service dispositif d'animation qui est en charge de la mise en place des différentes actions proposées par la direction jeunesse et sports.

Ce service a pu proposer aux enfants de la commune :

- L'école municipale des sports regroupe 33 enfants (8/12ans) tous les mercredis sur des cycles de 6 semaines (sports collectifs, sports individuels et sports de pleine nature)
- Les stages multisports accueillent 45 enfants sur des stages d'une semaine durant les vacances scolaires (excepté Noël) et au mois de juillet (sports collectifs, sports individuels et sports de pleine nature).
- Des activités physiques et sportives (découverte, initiation) sont mises en place durant le temps de cantine et de garderie dans les écoles de la commune.

Les actions menées par la cellule environnement et développement durable

Contrairement aux services précédents, la cellule environnement et développement durable fait partie du pôle développement de la commune. Ses principales missions sont :

- la valorisation du territoire,
- la gestion des sites Natura 2000,
- l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité et le Parcours de la mer,
- l'entretien et l'aménagement du site du Pruneddu.

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 et de l'élaboration de l'ABC, la Cellule propose des animations ponctuelles à destination des scolaires, comme ce fut le cas récemment lors de la fête de la nature. Des sorties découvertes pourraient être proposées sur le site du Pruneddu, que ce soit à destination des écoles ou des ALSH, qui sont implantés directement sur le site.

Pour mener à bien sa politique éducative, culturelle, sociale et sportive, la commune bénéficie du soutien de différents partenaires tant institutionnels (Éducation Nationale, CAF, ARS, ...) qu'associatifs (associations sportives, culturelles, FALEP,...).

A ce sujet, le Forum des associations, organisé en septembre 2021, à l'Animu, fut un espace de rencontres où les différents acteurs du monde associatif ont pu échanger, communiquer et se mettre en réseau.

L'intention d'élaborer un PEDT traduit la volonté de la commune de Portivechju de mailler toutes ses actions au service de la réussite et du bien-être des enfants, de dynamiser la vie associative, culturelle, sportive et citoyenne du territoire, de faciliter une politique d'inclusion des enfants en situation de handicap, d'offrir un cadre de qualité aux accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires et enfin de favoriser l'implication des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants.

II Le projet territorial

Le projet éducatif territorial, mentionné à l'article R. 551-13 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. Il consiste à organiser des rencontres et des concertations constructives dans le but de construire une vision commune, définir des valeurs partagées pour guider l'action éducative et se mobiliser conjointement autour d'objectifs volontaristes visant à favoriser la complémentarité des contributions respectives. Il invite également à identifier les moyens, les ressources et les projets déjà en place, à évaluer la pertinence et l'efficacité et à définir ce qu'il convient de créer ou de développer pour pallier les manques et réduire les carences.

La commune de Portivechju souhaite que ce PEDT soit contractualisé pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le public concerné

Les actions du projet éducatif du territoire concernent l'ensemble des enfants de la commune. Lors de l'année scolaire 2021-2022 la ville de Portivechju compte près de 1 400 élèves répartis dans les huit écoles de la commune. Cela représente au total 79 classes, 80 enseignants dont 1 psychologue scolaire, plus de 750 élèves inscrits dans un service de restauration scolaire et, également, 3 temps de garderie avec le matin, le midi et le soir.

Six écoles de la commune sont classées en Réseau d'Education Prioritaire (REP). Seule l'école de Murateddu ne fait pas partie de ce réseau, cependant, le classement serait susceptible d'évoluer au regard de la situation qui pourrait être considérée davantage dans le périurbain que dans le rural. Voici la liste des écoles de la commune :

Sept écoles publiques :

- l'école maternelle Jean Santini (180 élèves)
- l'école maternelle de Pifanu (180 élèves)
- l'école élémentaire à classe unique Antoinette Castelli (15 élèves)
- l'école élémentaire Joseph Pietri (285 élèves)
- l'école élémentaire Marie et Toussaint Marcellesi (300 élèves)
- l'école primaire Michelangeli et Marchetti (190 élèves)
- l'école primaire de Murateddu (160 élèves)

Une école privée :

- l'école Santa Divota (90 élèves)

Les objectifs

L'objectif du projet éducatif est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'écoles et les différentes activités proposées sur le territoire, à la fois pendant le temps scolaire et hors temps scolaire.

L'accompagnement de l'enfant tout au long de sa journée dans des lieux et des moments différents fonde en effet la nécessité d'organiser les interventions des différents acteurs pour qu'elles se complètent et s'enrichissent.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif, l'ensemble des acteurs intervenant sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire partagent des objectifs éducatifs communs regroupés selon les 3 axes éducatifs suivants :

Axe éducatif n°1 : Un projet éducatif au service du bien-être de l'enfant et du bien vivre ensemble

Promouvoir la santé et le bien-être

La santé, la croissance et le développement des enfants est primordial pour l'épanouissement d'une société. L'éducation à la santé vise à long terme au maintien du capital santé de chaque individu et permet de les préparer à exercer leur citoyenneté avec responsabilité dans une société où les questions de santé constituent une préoccupation majeure (donner de bonnes habitudes de vie, le goût de la pratique sportive, etc...).

Elle a également pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer.

L'éducation à la santé ne relève pas seulement du secteur de la santé. Elle ne se borne pas seulement à préconiser l'adoption de modes de vie qui favorisent la bonne santé, son ambition est le bien-être complet de l'individu.

Les actions éducatives doivent également rechercher la promotion de la santé et du bien-être des enfants, en veillant particulièrement à la prévention des violences. La mise en place d'actions de promotion et de prévention dans le domaine de la santé et de la nutrition, par l'intermédiaire d'ateliers spécifiques, doit aussi permettre aux enfants d'être sensibilisés à la nécessité d'une alimentation saine et équilibrée. Les agents communaux qui encadrent les enfants pendant le temps de cantine ont également pour rôle de garantir la bonne hygiène corporelle et alimentaire des enfants.

Du fait de la diversité de la population communale et de l'importance des questions de nutrition, une réflexion sur le respect des régimes alimentaires des enfants devra être intégrée à la création de la cuisine municipale. Le projet devrait aboutir durant la période

d'exercice du PEDT, soit avant 2026, et pourrait permettre de répondre à ces problématiques.

Les activités proposées dans le cadre de cet objectif éducatif

Activité n° 3 – Actions CLAS

Activité n° 4 – Dispositif « savoir rouler à vélo »

Activité n° 5 – Ecole municipale des sports

Activité n° 7 – Ateliers de découverte au sein des écoles

Activité n° 11 – Parcours de découverte du vivant

L'éducation à la citoyenneté

La commune, comme lieu de vie sociale, a une responsabilité importante pour faciliter la création et le développement de liens humains, construire un sentiment d'identité territoriale et d'appartenance collective et ainsi, développer un « mieux-vivre ensemble ».

La cohésion sociale est l'un des piliers de la politique de la ville. L'une de ses grandes orientations est le vivre ensemble et en particulier de donner aux enfants de la commune la possibilité et le goût de vivre ensemble.

L'école et les lieux collectifs de vie sont pour l'enfant les premiers lieux de socialisation. Il va y apprendre à vivre avec les autres et faire l'apprentissage des règles de vie en société et parfois être confronté aux préjugés et aux discriminations. Le respect de l'autre est une condition fondamentale à l'épanouissement personnel, il est le fondement du vivre ensemble.

Les actions éducatives mises en place doivent également permettre à l'enfant d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la responsabilité personnelle et collective afin qu'il puisse s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit. Il importe de préparer chaque enfant à avoir une vie individuelle dans la société, et de l'élever dans l'esprit des idéaux proclamés dans la Charte des Nations unies, et en particulier dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité.

La participation à la vie locale, aux manifestations organisées par la commune ou par les différentes associations contribue également à l'atteinte de cet objectif.

Les activités proposées dans le cadre de cet objectif éducatif

Activité n° 1 – Atelier intergénérationnel

Activité n° 2 – Parcours d'éducation à la citoyenneté et de lutte contre les discriminations

Activité n° 3 – Actions CLAS

Rendre accessible à tous l'offre de loisir locale

Dans le cadre d'un projet éducatif au service du bien vivre ensemble, la sensibilisation à la différence est un enjeu majeur. Grâce à une meilleure compréhension des besoins éducatifs particuliers, les enfants dépassent leurs idées reçues, adoptent un regard bienveillant sur autrui et eux-mêmes, et développent leur empathie.

Différents établissements implantés sur la commune accueillent des enfants et adolescents dits « à besoins éducatifs particuliers », qu'ils soient en situation de handicap, allophones, qu'ils souffrent de troubles des apprentissages ou du comportement, ou qu'ils connaissent d'importantes difficultés éducatives et sociales.

Leur prise en charge demande l'adaptation des lieux d'accueil et des pratiques professionnelles, ainsi que des liens rapprochés avec les familles. Dans le but de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap ou en cours de dépistage, et les actions d'inclusion scolaire menées par l'Éducation Nationale, l'accent sera mis sur la promotion d'une démarche permettant à chaque enfant de trouver sa place.

Les activités proposées dans le cadre de cet objectif éducatif

Activité n° 6 – Ateliers parents / Enfants

Activité n° 7 – Ateliers de découverte au sein des écoles

Les objectifs opérationnels de l'axe éducatif n°1

Augmenter l'activité physique des enfants pour favoriser le bien-être.

Améliorer les pratiques et lutter contre les inégalités alimentaires.

Favoriser la cohésion et la mixité sociale.

Pratiquer l'inclusion de tous les enfants.

Promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations et le harcèlement.

Axe éducatif n°2 : Un projet éducatif prenant en compte les grands enjeux de demain

L'éducation à l'environnement et au développement durable

Le développement durable est défini dans le rapport Brundtland (1987, ONU) comme étant un développement qui répond aux besoins du présent, sans pour autant compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Le rapport insiste sur la nécessité de protéger la diversité des gènes, des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques. Cela peut être rendu possible par des mesures de protection de la qualité de l'environnement, par la restauration, l'aménagement et le maintien des habitats essentiels aux espèces. Cela implique une gestion durable de l'utilisation des populations animales et végétales exploitées.

La loi de refondation de l'École de 2013 fait entrer cette éducation transversale dans le code de l'Education. Pour l'Education Nationale, l'éducation au développement durable permet d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques.

Dans le cadre des actions éducatives, une attention particulière est portée au quotidien à l'environnement, au développement durable et à l'éco-citoyenneté.

Le projet de future cantine municipale a pour objectif de privilégier les circuits courts et les produits locaux. Elle pourra être un outil partenaire à destination des enfants de la commune afin de mettre en place des ateliers (éducation au goût, atelier cuisine, compostage).

Les activités proposées dans le cadre de cet objectif éducatif

Activité n° 9 – Sensibilisation aux bonnes pratiques des activités de pleine nature

Activité n° 10 – Ateliers de maîtrise des énergies et de sensibilisation au recyclage

Activité n° 11 – Parcours de découverte du vivant

La maîtrise des outils numériques

Le 21^{ème} siècle a connu un accroissement important de la production et de la commercialisation de nouvelles technologies du numérique. Face au développement d'outils toujours plus performants, les modes de vie évoluent rapidement et toutes les activités du quotidien s'en trouvent impactées.

La crise sanitaire, avec l'imposition de conditions de travail et d'apprentissage inédites, a prouvé que certains secteurs ne se sont finalement pas suffisamment saisis des opportunités

du numérique. C'est ainsi que les confinements et l'enseignement à distance ont pu créer une fracture entre enseignants et élèves dès les premiers mois de l'année 2020.

Le numérique est devenu incontournable et doit être inclus dans la formation et l'éducation pour en faire un outil d'inclusion et de progrès.

Les activités proposées dans le cadre de cet objectif éducatif

Activité n° 3 – Actions CLAS

Activité n° 8 – Parcours numérique

Les objectifs opérationnels de l'axe éducatif n°2

Initier à la biodiversité et au tri des déchets.

Intégration des opportunités et des limites qu'offrent le numérique.

Réduire les inégalités d'accès et de maîtrise du numérique pour se réapproprier son environnement.

Sensibiliser aux enjeux du développement durable et pratiquer des sports nature.

Axe éducatif n°3 : Un projet éducatif proche de son territoire

Le développement des compétences plurilingues

D'après le linguiste Daniel Coste le plurilinguisme est la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement par un acteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues, et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel.

L'option majeure est de considérer qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences toujours distinctes, mais bien existence d'une compétence plurielle, complexe, voire composite et hétérogène, qui inclut des compétences singulières, voir partielles, mais qui est une en tant que répertoire disponible pour l'acteur social concerné.

Le plurilinguisme doit être vu comme un moyen de s'ouvrir au monde et de construire la citoyenneté.

Les activités proposées dans le cadre de cet objectif éducatif

Activité n° 20 – Ateliers d'écriture

Activité n° 21 – Contes, notamment en langue corse

Activité n° 22 – Atelier théâtre

Activité n° 23 – Création de jeux en langue corse

La découverte des pratiques culturelles et du patrimoine local

Le patrimoine présente des formes très diverses. On pourrait le définir comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique, technique et/ou historique que l'on veut transmettre. Civil, religieux, hospitalier, scolaire, militaire, urbain, rural, industriel, naturel, etc., le patrimoine est préservé, restauré et montré au public, parfois de façon exceptionnelle, comme lors des Journées du patrimoine.

Observer, apprécier et interroger notre patrimoine, bâti ou naturel, est un enjeu d'éducation citoyenne et de contribution à la préservation de cette richesse commune. En aiguisant son regard, l'enfant construit son jugement esthétique et acquiert des repères culturels qui lui permettent de mettre en relation des lieux patrimoniaux, dont il saisit la profondeur historique et sociale, y compris en partant de son environnement quotidien.

La commune de Portivechju souhaite que les enfants s'approprient leur patrimoine local par la découverte de sites naturels emblématiques, de bâtiments et de sites historiques, du centre-ville mais aussi des *pasciali*, des savoir-faire ancestraux, des spécialités culinaires, de la littérature et de la culture corse.

La découverte des pratiques culturelles permettra aux enfants de découvrir un univers auquel certains ont peu accès, et également de saisir les spécificités du patrimoine local.

Les activités proposées dans le cadre de cet objectif éducatif

Activité n° 3 – Actions CLAS

Activité n° 5 – Ecole municipale des sports

Activité n° 12 – Visite fromagerie, châtaigneraie, vignoble...

Activité n° 13 – Initiation au théâtre

Activité n° 14 – Parcours de découverte du patrimoine et du savoir-faire local

Activité n° 15 – Concerts pédagogiques

Activité n° 16 – Atelier « je fabrique une hutte préhistorique »

Activité n° 17 – Chasse au trésor

Activité n° 18 – Visite des musées locaux

Activité n° 19 – Projet « graff »

Les objectifs opérationnels de l'axe éducatif n°3

Favoriser la découverte culturelle et patrimoniale.

Valoriser les compétences plurilingues.

Valoriser le patrimoine local.

III La mise en œuvre des activités

L'organisation

Les différents temps concernés

La ville de Portivechju dispose depuis de nombreuses années d'un dispositif éducatif fourni et de qualité, mettant en relation de nombreux services communaux. L'élaboration du PEDT s'appuie fortement sur les actions déjà existantes tout en recherchant l'amélioration continue de l'action éducative de la commune.

L'état des lieux de ces actions, leur mise en cohérence et la recherche de l'atteinte des objectifs dans le cadre du PEDT, vont permettre de les améliorer. Plusieurs temps sont concernés :

- le temps scolaire,
- le temps périscolaire le matin, le midi et le soir des jours d'école,
- le temps périscolaire du mercredi,
- le temps extrascolaire lors des vacances scolaires.

Les modalités d'inscription au sein de la direction de l'éducation

Dispositifs périscolaires

Pour accéder aux dispositifs périscolaires que sont les garderies (matin, midi et soir) et le service de cantine, il est obligatoire d'avoir procédé au préalable à l'inscription. Pour cela il est nécessaire de se rendre aux bureaux de la direction de l'Education.

L'inscription en cours d'année est également possible pour les nouveaux arrivants ou pour les personnes dont la situation a changé, dans la limite des capacités d'accueil des différents sites.

Dispositifs extrascolaires et activités des mercredis

Pour accéder aux dispositifs extrascolaires que sont les périodes de vacances scolaires (vacances d'été, d'automne, d'hiver et de printemps) et aux activités des mercredis, il est obligatoire de procéder à une préinscription suivi d'une réservation.

La réservation doit être effectuée durant la période dédiée et selon le planning communiqué en amont. Dans l'attente d'une procédure totalement dématérialisée, il existe actuellement deux possibilités d'inscription :

- de façon physique, auprès de la direction de l'Education.
- de façon dématérialisée, par le biais de l'e-guichet espace citoyen.

Les modalités d'inscription au sein des autres services communaux

Au sein de la direction de l'action culturelle, deux moyens d'inscription et de participation sont proposés :

- en direct avec les écoles, pour des propositions d'ateliers et d'animations mises en place en interne ou via des associations, des compagnies et des artistes,
- via les formulaires d'inscription pour le même type d'activité mais ouvert au tout public. Ces dernières sont gratuites.

Pour la direction jeunesse et sports, la période d'inscription est fixée au mois de septembre pour les dispositifs de l'Ecole Municipale des Sports et pour les stages multisports. Cependant, les inscriptions restent possibles en cours d'année en fonction des places disponibles.

Concernant la direction des 3S, pour les actions CLAS, les inscriptions se font par le biais des écoles qui orientent les enfants en besoin, mais aussi sur demande des parents.

Cependant, il s'agit d'actions ciblées pour les habitants des quartiers prioritaires. Ces derniers sont donc prioritaires et, lorsqu'il reste des places, la commune ouvre l'inscription à d'autres publics. Ces actions sont pilotées par la coordinatrice CLAS qui est en lien avec une animatrice parentalité de la CAF, qui finance le projet.

Les modalités d'information aux familles

De multiples supports de communication sont utilisés afin de mieux diffuser l'information aux familles :

- le site internet de la ville,
- les réseaux sociaux de la ville,
- l'e-guichet espace citoyen,
- la newsletter cultura,
- la diffusion des dossiers d'inscription au sein des écoles.

Les moyens humains mobilisés

Le personnel municipal

Durant l'année 2021, la décision a été prise d'intégrer le service des ALSH au sein de la direction de l'éducation. Ainsi, ce sont près de 80 agents de terrain qui forment le service dédié à l'éducation, service le plus important de la commune en terme de personnel avec près de 25% des effectifs. Cela démontre l'attention particulière portée sur les questions d'éducation.

De plus, une réflexion globale a été menée afin d'optimiser la ressource humaine. La quasi-totalité des agents de terrain de la direction de l'Education ont vu leur temps de travail annualisé, ce qui permet d'avoir une véritable continuité entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Le complément de personnel a donc lieu en majorité sur les vacances

estivales, vacances qui restent particulières à bien des égards (durée de l'accueil, nombre d'enfants, ...).

Les enfants accueillis dans les écoles de la commune, retrouvent ainsi les mêmes visages lors des accueils de loisir. De façon similaire, les agents encadrent des enfants dont ils connaissent les particularités.

Cette mise en commun du personnel permet de préparer de façon plus précise et concertée les activités qui seront proposées lors des accueils en ALSH. C'est également avec cet objectif de continuité que devra être mise en place une réunion en début et en fin d'année scolaire entre les directions ALSH et les directions des écoles. Ce moment permettra d'échanger sur les projets à mettre en place ou à évaluer, mais aussi de trouver des solutions aux conflits d'usage des locaux qui pourraient survenir.

D'autres directions du pôle population interviendront dans le cadre du PEDT et sur les différentes temporalités.

La direction de l'action culturelle compte 16 agents aux profils polyvalents. Chacun consacre une partie de son temps de travail à l'accueil du public et parmi ceux-ci, 7 remplissent des missions d'accueil, d'animation et de médiation autour :

- de la lecture publique (conte, écriture, etc..),
- du numérique (initiation aux outils, informatique, jeux vidéo, codage, etc...),
- du spectacle vivant et de la création (chant, musique, théâtre, etc...).

La direction jeunesse et sports compte 17 agents et, parmi eux, 2 animateurs en mission sur tous les dispositifs d'animations déjà existants. Des agents appartenant à la direction de l'Education participent également aux activités mises en place par la direction jeunesse et sports, en particulier les stages multisports, ce qui permet une action coordonnée et commune à différents services.

La direction des 3S, par ses actions ciblées, participe pleinement à la réalisation d'activités s'inscrivant dans le PEDT. Elle fait partie, par exemple, du comité de pilotage et de rédaction du Schéma Départemental de soutien aux familles (SDSF), elle travaille en partenariat avec la CCSC et la CAF dans le cadre de la mise en place de la Convention Territoriale Globale, et enfin elle pilote le contrat de ville.

La direction des 3S est composée de 54 agents organisés de la manière suivante :

- 1 Directrice
- 1 cheffe de projet petite enfance – coordinatrice CLAS
- 1 AS – Conseillère France Services – Aide alimentaire (social)
- 1 chargée d'accueil France Service

Ainsi que des agents faisant partie de la Crèche Célestine :

- 1 Directrice
- 1 Directrice adjointe

- 1 secrétaire de Direction crèche
- 1 éducatrice de jeune enfant
- 45 agents

Au total, le pôle population et ses 186 agents, ainsi que le pôle développement et en particulier la cellule environnement et développement durable, seront concernés par la mise en place du PEDT.

Les acteurs associatifs locaux et partenaires extérieurs

Dans le cadre des activités proposées, la municipalité souhaite s'appuyer sur le réseau associatif local afin de proposer des intervenants de qualité. Ces derniers pourront participer lors des différents temps pris en compte dans le PEDT (scolaire, périscolaire et extrascolaire). Par leur connaissance du terrain associatif, les multiples acteurs veilleront au respect des objectifs éducatifs retenus ainsi qu'à la qualité des prestations qui seront évaluées selon les critères définis.

Le personnel de l'Education Nationale, au sein des 7 écoles publiques, et le personnel de l'école Santa Divota, participeront également à faire vivre le PEDT de la commune sur le temps scolaire, en relation avec l'ensemble des partenaires.

Les activités proposées

Après avoir défini les différents objectifs éducatifs puis opérationnels, une phase de concertation des partenaires a permis d'aboutir au recensement de plus de 150 activités qui pourraient s'inscrire dans le cadre du PEDT. Ce sont ensuite 23 activités et parcours qui ont été retenus. L'objectif principal étant de proposer des actions éducatives complémentaires et continues.

Cependant, il existe, pour certaines structures, un manque de lisibilité de la fréquentation des enfants, dû en particulier à la grande saisonnalité qui touche la région de Portivechju. C'est le cas notamment de la population qui est accueillie au sein des ALSH, des garderies scolaires ou encore de certaines actions proposées par la commune. La continuité dans les cycles d'apprentissage est donc difficile à assurer et à articuler entre les différents porteurs de projet d'animation.

Malgré ces obstacles, le tableau récapitulatif des actions, joint en annexe du PEDT, propose des parcours et des ateliers déclinés en actions et intégrant plusieurs acteurs. C'est le cas par exemple des :

- parcours d'éducation à la citoyenneté et de lutte contre les discriminations,
- parcours numérique,
- ateliers de maîtrise des énergies et de sensibilisation au recyclage,
- parcours de découverte du vivant,
- parcours de découverte du patrimoine et du savoir-faire local.

M. le directeur du service de l'éducation est désigné comme le coordonnateur de l'ensemble du dispositif. Il s'appuiera sur le travail des responsables de chaque axe éducatif, nommés par le COPIL. Ces derniers devront s'assurer du bon fonctionnement et du suivi des activités rattachées à leur axe. Ont été nommés :

- Mme K. Foucher, de la direction des 3S, pour les activités de l'axe n°1 : un projet éducatif au service du bien-être de l'enfant et du bien vivre ensemble,
- Mme N. Ferracci, de la cellule environnement et développement durable, et Mme F. Castelli, de la direction des affaires culturelles, pour les activités de l'axe n°2 : un projet éducatif prenant en compte les grands enjeux de demain,
- Mme D. Martinetti, de la direction des affaires culturelles, et Mme la responsable du service ALSH, pour les activités de l'axe n°3 : un projet éducatif proche de son territoire.

En cas d'empêchement ou de changement de fonctions, les personnes nommées ci-dessus pourront être remplacées par des agents du même service communal.

Le plan mercredi

Les mercredis, les enfants sont accueillis dans le cadre de deux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :

- Un ALSH 3/6 ans (école de Murateddu) avec une capacité d'accueil de 76 enfants maximum.
- Un ALSH 6/12 ans (site du Pruneddu) avec une capacité d'accueil de 79 enfants maximum.

Chaque structure dispose d'une responsable dédiée, ainsi que d'une responsable adjointe, qui dépendent de la direction de l'éducation. La tarification appliquée est modulée selon le quotient familial des familles. La commune souhaite que dans un avenir proche, l'accueil d'enfants porteurs de handicap soit possible.

Du fait de l'intégration des ALSH au sein de la direction de l'Education, les mêmes agents travaillent dans les accueils de loisirs ainsi que dans les écoles. Ils feront ainsi le lien entre les activités de la semaine, du mercredi et des vacances scolaires et veilleront, sous la responsabilité des directrices des accueils, au respect du projet éducatif de la ville.

En lien avec les coordinatrices des écoles et durant le temps scolaire, un temps de préparation et des réunions pédagogiques ont été mis en place afin de proposer un accueil de qualité.

La mise en œuvre de ces axes éducatifs tiendra compte de la spécificité du mercredi comme temps de relâche de la semaine. Pour ce faire, chaque structure développera un projet pédagogique qui se traduit par l'écoute des besoins des enfants. De même, les familles seront impliquées dans la conception du projet pédagogique et dans l'évaluation des activités.

La connaissance du rythme et des potentialités de chaque enfant dans les différentes tranches d'âge, la pratique d'activités organisées dans un souci de découverte du milieu naturel et du milieu associatif (sportif et culturel) municipal et local, sont des moyens efficaces pour atteindre les objectifs fixés.

La commune de Portivechju propose donc la mise en œuvre du Plan mercredi et de sa charte de qualité.

IV La gouvernance et l'évaluation du PEDT

Les missions du COPIL

La mise en œuvre des actions du Projet Educatif Territorial repose sur la mobilisation d'une gouvernance locale chargée du pilotage et de l'évaluation de celui-ci : le comité de pilotage ou COPIL.

Le rôle principal du comité de pilotage est d'atteindre l'objectif de complémentarité et de cohérence entre les différents temps éducatifs et de rechercher la meilleure articulation possible entre les différents partenaires.

Il ne s'agit pas d'une instance lourde de décision mais plutôt d'une structure d'échange entre les différents acteurs visant à partager des constats relatifs à la mise en œuvre du PEDT, à identifier certaines difficultés, à formuler des pistes d'amélioration possibles pour atteindre au mieux les objectifs éducatifs partagés et à évaluer les actions menées.

Il s'agit ainsi plus particulièrement dans le cadre de cette instance :

- De définir le cadre et les orientations éducatives du PEDT.
- D'intégrer et d'échanger entre partenaires sur l'offre éducative et ainsi assurer la cohérence entre les différents dispositifs existants ou mis en place à titre expérimental.
- De déterminer les priorités d'actions à mettre en œuvre sur le territoire pour atteindre les objectifs éducatifs partagés.
- De traiter les dysfonctionnements qui ne trouvent pas de résolution au quotidien.
- D'évaluer, de manière continue, le Projet Educatif Du Territoire mis en œuvre sur la commune, sur la base du référentiel commun d'évaluation.

La composition du COPIL

Collège des élus :

- M. le Maire
- Mme l'adjointe en charge de la santé et de l'action sociale
- Mme l'adjointe en charge de la culture, de l'éducation, de la langue Corse et des relations avec l'université de Corse
- Mme l'adjointe en charge des sports
- Mme la conseillère municipale en charge des affaires scolaires

Collège de l'administration communale :

- Mme la DGS
- M. ou Mme le/la DGA du pôle population
- M. le DGA du pôle développement
- M. le directeur du service de l'éducation
- M. le directeur du service de l'action culturelle
- Mme la directrice du service des 3S

- Mme la directrice du service de la jeunesse et sports
- Mme la directrice de l'ALSH 3-6 ans
- Mme la directrice de l'ALSH 6-12 ans
- Mme la coordinatrice des dispositifs de réussite éducative
- Mme la responsable de la cellule environnement et développement durable
- M. l'adjoint du directeur du service de l'éducation

Collège extérieur :

- Le chef du service départemental jeunesse engagement et sport de Corse-du-Sud
- M. le Conseiller d'éducation populaire et jeunesse
- M. le directeur de la CAF
- M. le directeur de la MSA
- M. L'IEN
- Mmes les directrices des écoles
- 1 association sportive : Association OMS
- 1 association culturelle : sera définie par la direction de l'action culturelle et pourra changer
- 1 association du domaine de la santé : sera définie par la direction des 3S et pourra changer
- L'association Dinò
- Le parc Marin
- Le parc naturel régional
- M. l'ambassadeur du tri et référent bio-déchets au sein de la Communauté de Commune du Sud Corse
- Représentants d'élèves
- Représentants de parents d'élèves

Il a été accepté par le COPIL de créer un bureau, une émanation restreinte du comité de pilotage, afin d'être plus réactif sur des questions qui pourraient être urgentes ou mineures. Le bureau sera composé de deux représentants par collège minimum. Pour le collège extérieur, une place est réservée à une directrice d'école.

L'évaluation du PEDT

L'évaluation annuelle du PEDT est l'une des missions du COPIL et est nécessaire pour :

- Apprécier l'impact de la mise en œuvre du projet sur la réussite éducative des enfants.
- Piloter le projet, au regard des objectifs recherchés et des résultats constatés. Cette évaluation devra permettre une analyse critique du projet éducatif mis en œuvre. Il s'agit ainsi de déterminer les points forts et les points faibles liés à la déclinaison opérationnelle du projet, d'identifier les différents facteurs explicatifs du constat ainsi établi et de procéder au besoin aux ajustements qui s'imposent sur les actions

mises en œuvre. La recherche de piste d'amélioration du projet constitue l'enjeu principal de l'évaluation menée.

- Communiquer et partager sur la mise en œuvre du projet auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs et partenaires du projet.

Afin d'avoir des éléments précis et partagés par tous, des critères d'évaluation ont été définis pour chaque action comme précisé dans le tableau joint en annexe.

Plusieurs critères d'évaluation quantitatifs ont été retenus par les partenaires comme le nombre de participants ou le nombre de répétitions. L'intégration d'un indicateur portant sur le nombre de partenaires différents participant à une activité peut être un révélateur du rayonnement et de la dynamique de l'activité éducative.

Plusieurs critères d'évaluation qualitatifs ont été définis. Parmi eux, une attention particulière sera portée à l'impact de l'activité sur les enfants, notamment du point de vue de la sensibilité à l'action, de la satisfaction et de la compréhension des actions.

Ces indicateurs ne sont pas figés et peuvent être modifiés avec l'accord du COPIL. L'objectif est de garder un système d'évaluation souple et capable de s'adapter aux remontées du terrain. Il est ainsi prévu qu'il y ait, au moins, une réunion du COPIL par an, certainement à la fin de l'année scolaire, au mois de juin.

V Annexes

Annexe 1 : les axes et objectifs retenus

